

Interpellation présentée par le député :
M. Olivier Norer

Date de dépôt : 7 juin 2012

Interpellation urgente écrite

CEVA : où sont les panneaux d'information du chantier ?

Mesdames et
Messieurs les députés,

Le 15 novembre dernier, avec force coup de maillet et beaux discours, la Confédération, les CFF et le Canton inauguraient le chantier du siècle pour Genève : le CEVA. Grâce aux répétés soutiens de la population, de la classe politique et du monde associatif, le raccordement ferroviaire complet entre la Rive Gauche et la Rive Droite peut enfin devenir une réalité plutôt que de rester un serpent de mer.

Depuis lors, sur tout le trajet à l'air libre, les pelles-mécaniques sont désormais apparues et des baraquements de chantier ont été installés.

Dans la foulée, le 22 février dernier, le site internet www.ceva.ch faisait peau neuve. Ce site, cosigné par l'Etat et les CFF, est très bien construit et regorge d'informations pour sustenter les curieux... ou calmer les inquiets.

La presse locale se fait également l'écho de cet important chantier par de multiples articles, souvent bien illustrés.

Enfin chaque habitant de Genève, intéressé par la chose publique ou riverain des zones de travaux, peut tout simplement suivre l'évolution concrète du projet in situ en observant le bal des engins de chantier.

L'observation des lieux, voulue ou forcée, est par contre quelque peu déroutante, car nulle part sur les lieux de travaux, il n'est indiqué, de manière visible et apparente, l'objet du chantier. Pire, le seul panneau officiel visible au Bachet-de-Pesay est mis en place par la commune de Lancy et concerne un collecteur annexe. Sarcastiquement, à défaut d'un quelconque autre panneau sur ces lieux d'information infirmant cette hypothèse, nous noterons

que le collecteur lancéen est très long, puisque il passe par la route de Vessy, le plateau de Champel et la gare des Eaux-Vives.

Il est pourtant indiqué sur le site internet du CEVA qu'une communication ad hoc sera progressivement mises en place, comprenant, notamment, « des panneaux d'information implantés à proximité des principaux sites de travaux (les cinq stations et le Val d'Arve). »

Ma question : Le Conseil d'Etat et les CFF considèrent-ils l'information in situ sur le chantier du CEVA comme mineure pour qu'on mette plus de six mois à poser une demi-douzaine de simples panneaux d'information à destination des riverains et curieux ?